

Élections
municipales
des
9 et 16
mars 2008

Pour Montlouis,
changeons d'ère !

6

Une liste ou Verte et Solidaire conduite par
Jean-Claude Bragoulet (Liste soutenue par les Verts)

Un Plan d'Éducation Local,
Une politique communale d'éducation partagée

La commune a la charge de la construction, de l'entretien, du fonctionnement des écoles publiques.

Nous nous engageons à être à l'écoute permanente des associations de parents d'élèves, des enseignants, de l'ensemble des intervenants et à les aider dans leurs actions de défense et d'amélioration de l'école laïque.

Les besoins matériels pour un enseignement de qualité devront être satisfaits : les matériels scolaires, les livres, mais aussi l'ensemble des outils audio-visuels nécessaires aujourd'hui seront mis à disposition des enseignants.

Les bâtiments eux-mêmes seront régulièrement entretenus. L'enseignement doit être dispensé dans un cadre agréable à vivre.

Les aides nécessaires en personnel seront confortées, avec des moyens en personnel de remplacement pour assurer la continuité des services (ATSEM, restauration scolaire, accueil péri- scolaire).

Structuration des temps péri et extrascolaires

Ce sont les temps de vie avant ou après l'école : transport scolaire, période d'accueil avant la classe, accompagnement scolaire, activités culturelles et sportives. Ce sont aussi les temps libres en soirée, le mercredi lorsqu'il n'y a pas classe, en fin de semaine, et pendant les vacances.

Structurer l'ensemble de ces temps de vie nécessite un plan d'actions cohérent bâti sur de solides partenariats incluant : les établissements, les usagers (Parents, enfants, jeunes), le tissu associatif, les structures municipales, scolaires, les institutions.

Nous concentrerons nos efforts sur les objectifs suivants :

- Favoriser la réussite scolaire en soutenant les enseignants dans leurs projets.,
- Favoriser l'éducation à la citoyenneté (conseil de jeunes, ou autres responsabilités civiques...).
- Améliorer l'accueil dans les centres de loisirs et accroître le nombre et la qualité des activités offertes.
- Mettre en place une structure d'aide aux devoirs avec des intervenants formés.

Pour déployer notre programme, nous nous appuyerons sur le Contrat Educatif Local actuellement en sommeil, que nous souhaitons dynamiser. *Le Contrat Educatif Local vise à mieux articuler le temps scolaire et le temps libre de l'enfant, en mobilisant tous les partenaires responsables de l'éducation des enfants et des jeunes (Education Nationale, Jeunesse et Sports, Culture, Ville, CAF, Communes, associations, ...), l'éducation étant une mission partagée.*

L'action éducative requiert un élargissement à tous les vecteurs éducatifs tels que la culture, le sport, l'animation sociale...

Nous nous engagerons dans une politique de développement, d'animation et de maintien de la vie associative, notamment par le soutien à toutes les initiatives dans le domaine de l'éducation, la culture, les loisirs, l'information, l'insertion sociale et professionnelle, le sport, au profit de tous les publics.

Les orientations en direction de la petite enfance (avec la CCET)

Elles s'inscrivent dans une stratégie de prévention permettant la socialisation et favorisant la consolidation du lien parental.

- Diversifier les formules d'accueil (passerelles avec les structures sociales pour l'accueil du matin ou du soir, relais avec les assistantes maternelles...)
- Améliorer et élargir les actions d'éveil artistiques et culturels,
- Favoriser la prévention avec la participation des parents,
- Inscrire la petite enfance dans un partenariat élargi et renforcé avec la Communauté de communes.

La place de la famille

Les actions en direction des familles, bases du lien social, sont une priorité. Nous les conforterons et les développerons.

- Les actions intergénérationnelles (parrainage de parents en difficultés par des personnes âgées, festivités culturelles et sportives...),
- Les dispositifs d'aide à l'intégration (accueil des primo-arrivants, alphabétisation, accès au logement,
- L'accompagnement social (aide sociale...),
- Le soutien aux parents dans leur rôle "d'éducateur" (programme éducatif, apprentissage à la citoyenneté, école parents/enfants...),
- Le soutien à la vie de famille,
- Les actions de solidarité. (Avec les moyens de la commune, et avec les associations.)

Accès de tous aux pratiques sportives

A Montlouis, on constate un développement important du sport. Il nous faudra faciliter l'accès de tous à des pratiques de qualité. Pour ce faire il est nécessaire de soutenir les associations tournées vers le sport de masse, de compétition, de haut niveau, en leur offrant les meilleures conditions pour l'accomplissement de leurs activités.

La commission des sports sera garante de la cohérence des actions proposées.

Il nous faudra :

- . Soutenir les associations pour la création d'emploi afin de renforcer leurs actions en direction des jeunes publics.
- . Favoriser l'aide à la formation du personnel encadrant (éducateurs socio-sportif...),
- . Soutenir l'innovation en matière de diversité sportive.
- . Mettre à la disposition des associations les installations dont elles ont besoin, et les entretenir.

Connaissance de l'environnement et du patrimoine

Cette action est partie intégrante de l'apprentissage de la citoyenneté :

- Sensibilisation à l'environnement au travers de programmes d'actions et de projets incluant l'écologie des espaces naturels, l'écologie urbaine, les patrimoines naturels (le bassin de la Loire comme lieu privilégié).
- découverte des patrimoines du territoire notamment par des actions en intercommunalité.
- développement des actions intergénérationnelles au travers de la réappropriation du territoire et de l'histoire de Montlouis.

Prenez date pour nos prochaines réunions publiques :

- Vendredi 22 février, 20 H 30, salle des Brossereaux. Présentation de la liste.
- Mardi 26 février, 20 H 30, salle Waldeck Rousseau, au Saule-Michaud.
- Mercredi 27 février, 20 H 30, à l'école de Husseau.
- Mardi 4 mars, salle Rabelais, 20 H30

Le 9 mars,
Votez et faites voter :
***Pour Montlouis,
changeons d'ère !***

